

## Rapport du groupe de travail « émission *Outre-Zapping* (RTS Un) »

Séance du 15 juin 2015

### 1. SYNTHESE DU RAPPORT

Faire découvrir aux téléspectateurs romands l'actualité hebdomadaire des télévisions SSR alémanique, tessinoise et grisonne est une excellente initiative de la RTSR. La sélection des sujets traités ne suscite pas de réserves particulières. La durée des sujets est optimale, ce qui permet de donner du rythme à l'émission. La séquence clin d'œil, reprise de l'émission satirique « Giacobbo-Müller », permet au public romand d'apprécier l'humour suisse-alémanique. Seul bémol : après deux ans de diffusion, l'émission est encore pratiquement inconnue en Suisse romande, ce qui est dommage.

### 2. CADRE DU RAPPORT

#### a) **Mandat**

Dans le cadre de son programme annuel, le Conseil du public a décidé d'examiner l'émission « Outre-zapping ».

#### b) **Période de l'examen**

Le groupe a examiné des émissions produites en avril et en mai (cf lettre e) ci-dessous)

#### c) **Examens précédents**

Aucun à notre connaissance.

#### d) **Membres du CP impliqués**

Membres du groupe : François Borel (NE), Antoine Cretton (VS), Gérald Nicod (VD)  
Antoine Cretton s'est chargé du rapport.

#### e) **Angle de l'étude (émissions considérées)**

L'examen a porté sur les émissions des 25 avril, 2 et 9 mai. De plus, l'émission du 16 mai a fait l'objet de regards croisés.

### 3. CADRE GENERAL

#### **Horaire de diffusion, fréquence**

Emission hebdomadaire.

Dès janvier 2015 nouvel horaire : sur RTS1, samedi à 18h15 (horaire fluctuant)

#### **Ancienneté de l'émission**

Septembre 2013

#### 4. **CONTENU DE L'EMISSION**

##### a) **Pertinence des thèmes choisis**

Pour l'émission du 18 avril : après un bref sommaire, l'émission présente les sujets suivants :

- les résultats des élections au Gouvernement zurichois,
- une fusion d'entreprises en Suisse allemande,
- la décision du Tribunal fédéral concernant l'amnistie fiscale tessinoise,
- le défilé zurichois du Sechseläuten,
- à l'occasion des élections aux exécutifs cantonaux et communaux au Tessin, un bref reportage sur les problèmes de circulation en ville de Lugano,
- un nouveau logiciel qui permet aux CFF d'optimiser la consommation d'énergie et la fluidité du trafic ferroviaire,
- l'implantation sous-cutanée, par un jeune Suisse allemand, d'une puce qui lui permet de disposer de multiples applications directement sur son smartphone,
- quelques techniques d'animation surprenantes utilisées sur les chaînes alémaniques pour augmenter l'audimat,
- l'utilisation de sparadraps spéciaux pour soigner les vaches
- et enfin un épisode d'une série « Ma vie d'ado suisse-allemand » dans lequel des jeunes se filment eux-mêmes dans des activités quotidiennes.

L'émission du 2 mai 2015 fait la part belle aux femmes, qu'elles soient politiciennes, managères ou sportives :

- le zapping de la semaine étant principalement consacré aux femmes, Chloé Steulet qui présente le zapping de la semaine, a eu la main heureuse avec le sujet de l'interview d'une jeune femme de trente ans qui fut le premier bébé éprouvette de Suisse, et qui semble particulièrement bien dans sa peau.
- Sujet original qui montre comment l'évêché de Bâle met à disposition de curés en détresse, souffrant de "burn out" un assistant spirituel.
- Le sujet du pourcentage des femmes en politique est récurrent depuis plusieurs années. Rien de neuf. Les interviews d'une femme de gauche et d'une femme de droite sont banales car les arguments avancés sont les mêmes depuis longtemps ce qui n'est pas vraiment surprenant puisque la situation demeure pratiquement la même.
- Le sujet consacré à la fille de Christophe Blocher qui a annoncé vouloir être candidate au Conseil national cet automne fait l'objet d'un commentaire spécifique sous point b) **Crédibilité :**
- Sina Candrian, snowboardeuse grisonne qui offre ses anciens snowboards à un atelier protégé et qui sont transformés par des handicapés en bagues et bijoux montre que le recyclage a encore de beaux jours devant lui.
- Enfin, le sujet qui montre le voyage d'une classe d'adolescents en terminale aux USA est assez banal. Heureusement, les péripéties de l'accompagnant ajoutent un peu de piment à cet épisode d'une série assez commune.

A titre d'exemple, les sujets diffusés le 2 mai sont tirés des émissions suivantes :

- Schweiz aktuell du 19.03 2015 ( quand la parole divine ne suffit plus )
- 10 vor 10 du 22.04. 2015 ( Politique : où sont les femmes ? )
- Reporter du 17.08.2014 ( sur les traces de son père )
- Telesguard du 21.04.2015 ( 2<sup>ème</sup> carrière pour les snowboards ).

L'émission du 9 mai se résume ainsi :

Après un tour des points forts de l'actualité en Suisse allemande et au Tessin (point 1), 6 sujets : 5 d'Outre Sarine, un tessinois ; 4 sujets de société, un sujet scientifique (point 6), un petit canton, Uri (point 3), mais aussi Zurich (point 2). Certains sujets dépassent les barrières cantonales.

L'émission du 16 mai aborde :

- la crise du PLR en raison de l'affaire Christa Markwalder,
- la gestion des réfugiés qui arrivent à la douane de Chiasso,
- les réactions suscitées par l'évêque traditionaliste Mgr Haas,

- la remise de récompenses par une Fondation aux jeunes qui durant plusieurs années ont renoncé à alcool, cigarettes ou drogues,
- les nouvelles dispositions légales qui obligent dans le canton de Lucerne les propriétaires à tenir leur chien en laisse en forêt,
- les Tiger F5 qu'Ueli Maurer voudrait envoyer à la casse alors qu'ils fonctionnent encore,
- le centre d'art et de culture de Lugano en voie d'achèvement qui coûte très cher,
- ce que deviennent les anciennes antennes radio : à Sottens, elle est détruite, à Beromunster, on la transforme en centre culturel et dans les Grisons, une maison en forme de tour est en construction.
- On y voit encore un atelier protégé qui fabrique des lampes design à partir de capsules Nespresso usagées,
- le portrait de la Suisse vu par une jeune Suissesse établie en Norvège.

A part le sujet sur les jeunes abstinents et le sujet sur les migrants dont certains sont dans des conditions d'hygiène assez déplorable lors qu'ils arrivent en Suisse, les 2 autres sujets ne brillent pas par leur pertinence : Le traditionalisme de Monseigneur Haas ne date pas d'hier et l'affaire Markwalder a déjà été abondamment traitée dans les médias romands.

En général, le zapping de la semaine présente des sujets jugés importants en Suisse alémanique et au Tessin, plus rarement dans les Grisons : il s'agit d'événements liés à la politique, à l'économie ou à des manifestations diverses dont la pertinence ou la représentativité semblent avérées. Il est toutefois difficile d'en juger de manière objective sans avoir regardé les émissions suisses-alémaniques ou tessinoises de la semaine écoulée. Certaines séquences auraient tout aussi bien pu être diffusées dans un journal romand, parce qu'elles ne concernent pas forcément une région spécifique du pays : c'est le cas notamment du logiciel permettant aux CFF d'économiser 20'000.- par jour en énergie, de la décision du TF concernant l'amnistie fiscale tessinoise, qui a eu des retombées également en Suisse romande (sujet traité par la RTSR), de l'affaire Christa Markwalder (également évoquée au TJ romand) ou de celle de l'état des Tiger F5.

Lorsque des sujets ont déjà été traités par la RTSR, on s'attendrait à ce que ceux « importés » de Suisse alémanique ou du Tessin, offrent un développement ou un complément d'information, ce qui ne semble pas forcément le cas.

## **b) Crédibilité**

Le sujet consacré à la fille de Christophe Blocher dans l'émission du 2 mai aurait pu être intéressant. Mais le portrait brossé par l'émission " Reporter " de 2010 et présenté à la télévision alémanique en août 2014, ne faisait pas ressortir les motivations de Magdalena Martullo-Blocher d'entrer en politique. De plus, la séquence qui montre Madame Martullo prendre seule le funiculaire pour accéder aux bureaux d'EMS CHEMIE alors que les directeurs prennent les escaliers, assortie d'un commentaire quelque peu désobligeant à son égard, a interpellé l'un des membres du groupe. Suite aux renseignements qu'il a obtenus de Christophe Blocher lui-même, il semble ressortir que c'est le journaliste qui a demandé à Madame Martullo de monter seule dans le funiculaire pour que la prise de vue par le caméraman soit meilleure. Ce procédé, s'il est exact, paraît peu déontologique et pourrait nuire à la crédibilité d'un sujet.

A cette réserve près, les émissions visionnées par les membres du groupe ne suscitent pas de remarque à ce chapitre.

## **c) Conformité à la Charte RTS et aux règles de déontologie**

Visant directement à une information partagée entre les régions du pays, « Outre-zapping » remplit clairement les objectifs de cohésion nationale fixés par la Charte RTS.

## 5. **FORME DE L'EMISSION**

### a) **Structure et durée de l'émission**

Les informations sont en général très brèves, entrecoupées de reportages sur un thème particulier. Chaque sujet est préalablement présenté de manière claire. Ainsi, en 25 minutes, 6 à 7 sujets sont présentés ainsi qu'un épisode du feuilleton habituel. Les spectateurs peuvent donc se faire rapidement une idée des événements qui ont marqué la semaine Outre Sarine, au Tessin ou dans les Grisons.

### b) **Animation**

Elle est très classique et un brin scolaire, mais a l'avantage de la clarté.

### c) **Originalité**

L'émission en tant que telle n'a rien de particulièrement original. Certains sujets choisis en revanche répondent assez bien à ce critère (exemples : sparadrap multicolores utilisés pour les vaches, puce sous-cutanée implantée pour « faciliter la vie », prouesses physiques accomplies par des journalistes pour donner du pep à leur émission, etc.). Dans ces cas cependant, on ne peut guère parler d'informations utiles à une meilleure compréhension entre les populations et les cultures des régions du pays.

## 6. **VOLET INTERNET ET COMPLEMENTS MULTIMEDIA DE L'EMISSION**

### **Enrichissements**

Aucun. On aurait pu s'attendre à pouvoir visionner (sans traduction) les émissions dont Outre-Zapping présente des extraits, à l'intention de celles et ceux qui auraient souhaité en savoir davantage... mais peut-être ne s'agit-il pas d'extraits, mais de séquences entières adaptées en français ?

## 7. **RESUME DES COMMENTAIRES DEPOSES SUR LE SITE RTSR.CH**

Aucun à notre connaissance.

## 8. **AUTRES REMARQUES**

Le taux d'audience semble très bas. On peut donc douter que le jour et l'heure de diffusion (le samedi à 18h15) constituent un moment propice. De plus, il semble que l'émission puisse être supprimée sans que les téléspectateurs en soient informés (ne serait-ce que par le site Internet). C'était le cas de l'émission qui aurait dû avoir lieu le samedi 23 mai. L'irrégularité risque bien de nuire à la fidélisation du public...

## 9. **RECOMMANDATIONS**

Si possible, trouver un meilleur créneau horaire. Un petit sondage de proximité laisse supposer que cette émission est encore ignorée du public, après bientôt deux ans d'existence. Il serait dommage que cette noble entreprise (jeter un pont sur le fossé du rösti) ne soit qu'un banal exercice-prétexte, faute d'être connue. Au minimum, un brin de publicité à des heures d'antenne favorables pourrait s'avérer utile.

3 juin 2015  
Antoine Cretton